Collège Marcel Pagnol (St Ouen l'Aumône)

Annexe au règlement intérieur - Charte d'utilisation du réseau informatique et de l'internet

A lire attentivement, ce document engage votre responsabilité juridique.

Préambule

La fourniture des services liés aux technologies de l'information et de la communication s'inscrit dans la mission de service public de l'Education Nationale. Elle répond à un objectif pédagogique et éducatif. Cette charte définit les conditions générales d'utilisation de l'internet, des réseaux et des services multimédias au sein de notre établissement scolaire.

Ressources numériques

L'établissement met à disposition des utilisateurs :

- Du matériel : ordinateurs, imprimantes, tableaux numériques interactifs (TNI), vidéoprojecteurs interactifs (VPI), tablettes ou autres outils nomades (baladodiffusion, boîtiers réponses...).
- Des services : espace personnel, accès internet, logiciels et applications, espace numérique de travail...
- Des médias : site internet, ENT, blogs, livres numériques...
- Un compte individuel pour chaque usager du réseau pédagogique et de l'ENT.

Le site internet du collège donne accès à des informations générales (présentation du collège et ses projets : www.clg-pagnol-soa.ac-versailles.fr); toutes les actions sont valorisées sur le réseau social Twitter : le compte officiel du collège est @clgpagnolsoa.

Mission de l'administrateur

Le chef d'établissement est responsable de l'information mise en ligne depuis son établissement.

Sous la responsabilité du chef d'établissement, le réseau pédagogique est géré par un administrateur, référent numérique. Il gère les comptes des utilisateurs et structure l'organisation du serveur et des postes de travail, en concertation avec les services départementaux, académiques et les équipes pédagogiques.

Conditions d'accès

Chaque utilisateur se voit attribuer un identifiant et un mot de passe qui lui permettent de :

- Se connecter au serveur informatique pédagogique du collège
- Utiliser les ressources numériques et pédagogiques disponibles dans le collège

Un second mot de passe lui sera attribué pour :

- Accéder à l'ENT de l'établissement ainsi qu'à ses ressources, au cahier de texte en ligne... Une charte propre à l'ENT doit être validée dès la première connexion. Ces données sont communiquées dès l'arrivée au collège.

Ces identifiants et ces mots de passe sont strictement personnels et confidentiels.

Chaque utilisateur est responsable de l'usage qui en est fait : la communication à des tiers de ces informations, engage son entière responsabilité. L'utilisateur préviendra son professeur principal ou l'administrateur du réseau en cas de problème avec son compte.

Respect des règles du réseau pédagogique

Chaque utilisateur s'engage à prendre soin du matériel et des locaux informatiques mis à sa disposition. Il informe son professeur ou l'administrateur réseau de toute anomalie constatée en début ou en cours d'utilisation.

L'enregistrement des travaux des utilisateurs doit être réalisé dans les espaces prévus à cet effet (répertoire personnel de l'utilisateur « Mes Documents » sur le serveur (lecteur Perso U) ou dans le répertoire de sa classe sur le serveur accessible aux enseignants (lecteur Groupe S). L'utilisateur assume l'entière responsabilité du contenu de ses dossiers. Tout document situé hors de ces dossiers pourra être supprimé par l'administrateur du réseau sans avertissement préalable.

Tout utilisateur doit quitter son poste de travail en fermant sa session suivant la procédure « Démarrer, Déconnexion » ou « Démarrer, Arrêter » en fin de journée. S'il ne se déconnecte pas, son dossier personnel reste accessible pour tout utilisateur ultérieur sur le poste.

Tous les historiques de connexions sont conservés dans un fichier journal sur le serveur.

Respect des règles de la déontologie informatique

Chaque utilisateur s'engage à respecter les règles de la déontologie informatique. Sont interdits et pénalement sanctionnés :

- Le non-respect de la vie privée de chacun
- L'usurpation d'identité tout comme le fait de masquer sa propre identité
- La diffamation, le dénigrement et l'injure
- Le non-respect du droit à l'image¹
- Le non-respect de droits d'auteur, de titulaire des droits de propriété intellectuelle²
- La consultation de sites pornographiques, de sites présentant toute forme d'apologie ou appelant à la haine raciale et d'une manière générale tout site ne respectant pas la législation en vigueur
- Le non-respect de la neutralité et de la laïcité
- La modification des données ou l'accès à des informations sur la session d'autres utilisateurs (sans l'autorisation de ces derniers)
- Le fait de porter atteinte à l'intégrité d'un utilisateur ou à sa sensibilité, notamment par l'intermédiaire de messages, textes ou images provocantes
- Le fait d'interrompre le fonctionnement normal du réseau ou d'un des systèmes connectés au réseau
- Le fait de modifier ou de détruire des informations sur un des systèmes connectés au réseau

L'utilisateur qui contreviendrait aux règles précédemment définies s'expose à son exclusion du réseau pédagogique et de l'ENT, ainsi qu'aux sanctions disciplinaires prévues dans le règlement intérieur du collège et à des poursuites pénales prévues par les textes législatifs et réglementaires en vigueur.

Nom, prénom et signature de l'élève et de son représentant légal (précédés de la mention lu et approuvé)

¹ Toute diffusion de photos ou vidéos suppose l'autorisation des responsables légaux ; aucune photo d'élèves mineurs ne peut être diffusée sans autorisation de son représentant légal.

² En cas de production de documents sur internet, les textes, les images et sons doivent être libres de droits, ou diffusés avec l'autorisation de leurs auteurs, avec indication de leur source, conformément aux lois en vigueur.